



Union Sportive Colombiers Nissan Méditerranée VIA DOMITIA

N° AFFILIATION : FFF 548223

REGLEMENT DU CHALLENGE D'ENSERUNE

Article 1 - Date du tournoi

L'édition 2022 du Challenge d'Ensérune aura lieu le samedi 18 Juin et dimanche 19 Juin 2022 au stade Jules Barbe, 34440 Colombiers.

- Le samedi 18 Juin 2022 pour les U6 / U7 / U8 / U9
- Le dimanche 19 Juin 2022 pour les U10 / U11

Article 2 - Catégorie et joueurs

Tous les joueurs participants devront être titulaires d'une licence FFF valide.

Le tournoi se disputera par catégorie d'âge.

Il vous est donc demandé de fournir le listing Footclubs avec la liste des joueurs enregistrés.

Chaque équipe devra être composée au maximum de :

- 8 joueurs pour les catégories de foot à 5 (U6 / U7 / U8 / U9)
- 12 joueurs pour les catégories de foot à 8 (U10 / U11)

Article 3 - Horaires

Chaque responsable d'équipe devra, dès son arrivée, remplir la feuille de match et la remettre au comité d'organisation. Seuls les joueurs présents sur la feuille de match seront autorisés à participer au tournoi.

Les équipes participantes devront être présentes au moins 30 minutes avant le début du tournoi.

Début des rencontres à 10h30 pour le foot à 5 (U6 / U7 / U8 / U9), fin à 16h.

Début des rencontres à 9h30 pour le foot à 8 (U10 / U11), fin à 17h.

Article 4 - Durée des rencontres

U6 / U7 / U8 / U9 : 10 Minutes (sans Mi-temps)

U10 / U11 : 20 Minutes (sans Mi-temps)

Article 5 - Format du tournoi

Foot à 5 :

Pour les U6/U7/U8 / U9, le tournoi se déroulera suivant un système de poules, avec 12 équipes réparties dans 2 poules de 6.

Chaque équipe jouera 5 matchs de poule . Aucun classement ne sera effectué.

L'ordre des rencontres sera établi par tirage au sort.

Foot à 8 :

Pour les U10 / U11, le tournoi se déroulera suivant un système de poules, avec 10 équipes réparties dans 2 poules de 5.

Chaque équipe jouera 4 matchs de poule et 1 match de classement, soit un total de 5 matchs par équipe.

Le match classement aura lieu à l'issue des matchs de poules entre équipes des 2 poules (1^{er} vs 1^{er}, 2^e vs 2^e , 3^e vs 3^e ...).

L'ordre des rencontres sera établi par tirage au sort.

Article 6 - Divers

L'organisation se réserve le droit de modifier l'un des articles du présent règlement si les circonstances venaient à l'exiger.

Tout engagement est soumis à l'acceptation du présent règlement.

Article 7 – Points et classement

- Match gagné : 3 points
- Match nul 1 point
- Match perdu 0 point

En cas d'égalité en phase de championnat seront pris en considération dans l'ordre :

1. Le goal average particulier
2. Le goal average général
3. La meilleure attaque
4. La meilleure défense

En cas de nouvelle égalité, une séance de 3 tirs au but par équipe sera effectuée.

Attention au vu du planning des rencontres, aucun retard ne sera toléré, une équipe pourra être déclarée forfait si elle ne se présente pas pour la rencontre.

Article 8 - Arbitrage

L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres officiels et bénévoles (joueurs et dirigeants) licenciés du club. Les Lois du jeu sont celles des règlements officiels des catégories de foot à 4, 5 et à 8 définies par la FFF.

L'accès au terrain est strictement réservé aux joueurs et éducateurs.

Pour les catégories U10 et U11, il sera demandé à chaque club de bien vouloir mettre à disposition un dirigeant ou un joueur pour appliquer la règle du hors-jeu.

Article 9 - Matériels

Chaque club devra être fourni de jeux de maillots et ballons de match et également de chasubles pour son équipe.

Article 10 - Responsabilité et assurances

Tous les joueurs participants devront être assurés. L'USCNM Via Domitia déclinera toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs et/ou spectateurs, ainsi que toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou de matériel n'étant pas la propriété du club.

Les vestiaires et douche ne seront pas accessibles.

Article 11 - Comportement

Il sera demandé aux dirigeants des clubs de veiller à la bonne tenue de leurs joueurs, éducateurs et supporters, au calme et au respect de l'esprit sportif.

Ce rassemblement sera avant tout une fête pour les jeunes joueurs et toutes les équipes seront récompensées à l'issue du tournoi.

Le comité d'organisation se reversera le droit d'appliquer les sanctions en cas de manquement à ces règles.

Article 12 - COVID

Il sera demandé aux dirigeants des clubs de veiller au bon respect du protocole sanitaire en vigueur.